

CLE du 5 juillet 2017

DELIBERATION

Objet : Validation du rapport d'activité 2016

Collèges des élus (30 membres)	Collège des usagers (21 membres)	Collège des administrations et établissements publics (7 membres)
<u>Conseils Départementaux</u> Mme BLANC (canton d'Alès 1) Mme MEUNIER (canton d'Alès 2 – excusée, a donné pouvoir à Mme PEYRIC) Mme PEYRIC (canton d'Alès 3) M. AIGOIN (canton du Collet de Dèze)	<u>Agriculture et préleveurs d'eau</u> M. MARTIN (ASA du Mazauric) Mme NEGRE (La Bambouseraie)	Mme GRAILLE (Agence de l'eau RMC)
<u>Maires 30</u> M. MILLAUD (Comps) M. POINDRON (Saint-Dézéry)	<u>Protection de la nature et patrimoniale</u> M. HENTZ (Gard Nature) M. JULIAN (Nature et Progrès)	M. LECAT (DREAL LR – excusé, a donné pouvoir à la DDTM30)
<u>Etablissements publics locaux (30)</u> M. ABBOU (CC Causses Aigoual Cévennes) M. BOLLEGUE (Nîmes Métropole) M. BONNAFOUX (Alès Agglomération) M. SAUGUES (SMGG) M. LOUCHE (SMVG)	<u>Consommateurs</u> M. DIDON-LESCOT (CLCV)	Mme TROMAS (DDTM 30) M. VEAUTE (ARS) M. MANCHE (PNC – a donné pouvoir à l'Agence de l'eau RMC)
11/30	5/21	5/7
Membres présents et représentés : 21/58 (Quorum = 39/58) Membres excusés représentés : 2 (Mme MEUNIER pouvoir à Mme PEYRIC, M. LECAT pouvoir à DDTM30, M. MANCHE pouvoir à AERMC) Membres excusés : 5 (Mme GENOLHER, Mme MAQUART, M. LAYRE, M. PEREZ, M. PIT, M. MUTEL, Mme. FALCHETTI, M. DELVALLEE)		
Membres - Hors quorum M. VIGUIER (Alès Agglomération), Mme LEROUX (CA 30), Mme LOBIER (FACEN), Mme BRAUD (SCoT Pays Cévennes) Excusés : Mme JOYAUX, ARS 48, Mme GUENEE		
INVITES M. GEORGES (animateur CLE, CR, SMAGE), M. JOURDAIN (SMAGE),		

Madame la Présidente accueille l'ensemble des participants et ouvre la séance à 14 h 45. Les points à l'ordre du jour ne nécessitent pas le quorum.

Le rapport d'activités 2016 de la Commission Locale de l'Eau des Gardons est présenté (cf annexe).

La présidente sollicite l'assemblée sur d'éventuelles remarques ou questions concernant le rapport d'activités. Le rapport présenté n'appelle aucune remarque.

La Présidente propose à l'assemblée de valider le rapport d'activités de la CLE des Gardons 2016. Les membres de la CLE le valide à la majorité – POUR : 20 ; ABSTENTION : 1 (Mme NEGRE).

La Présidente
SAGE des Gardons
Smage des Gardons
6 avenue du Général Leclerc
30000 Nîmes
Commission locale de l'Eau
Généviève BLANC